



NUMEROS UTILES ET D'URGENCE



**Numéros
d'appel
d'urgence**

Emergency
telephone numbers

15
SAMU
Service d'Aide
Médicale Urgent
Hospital-operated
ambulance

17
**POLICE
SECOURS**
Police

18
POMPIERS
Fire Brigade

112
Numéro d'appel
d'urgence européen
European emergency
telephone number

Centre anti-poison : 02 41 48 21 21

Enfance en Danger : 119

Gendarmerie de la Meilleraye : 02 40 55 20 17

Médecin de Joué (Mr SAMPIERI) : 02 28 24 80 66

Pharmacie Joué sur Erdre: 02 40 72 35 47

Pharmacie Meilleraye : 02 40 55 21 77

Mairie de Joué-sur-Erdre : 02 40 72 35 43

Membre de l'association responsable du camping : 06 77 17 43 96

Boulangerie de la Meilleraye : 02 28 50 44 67

Proxi Meilleraye : 02 40 55 20 24

Maraîcher Joué : 06 59 45 53 99

***LE CAMPING ETANT PROCHE D'UNE
FORET, NOUS VOUS CONSEILLONS DE
VOUS MUNIR D'UNE LOTION
« REPULSIVE D'INSECTES »***

FONCTIONNEMENT DU CAMPING

ORGANISATION GENERALE

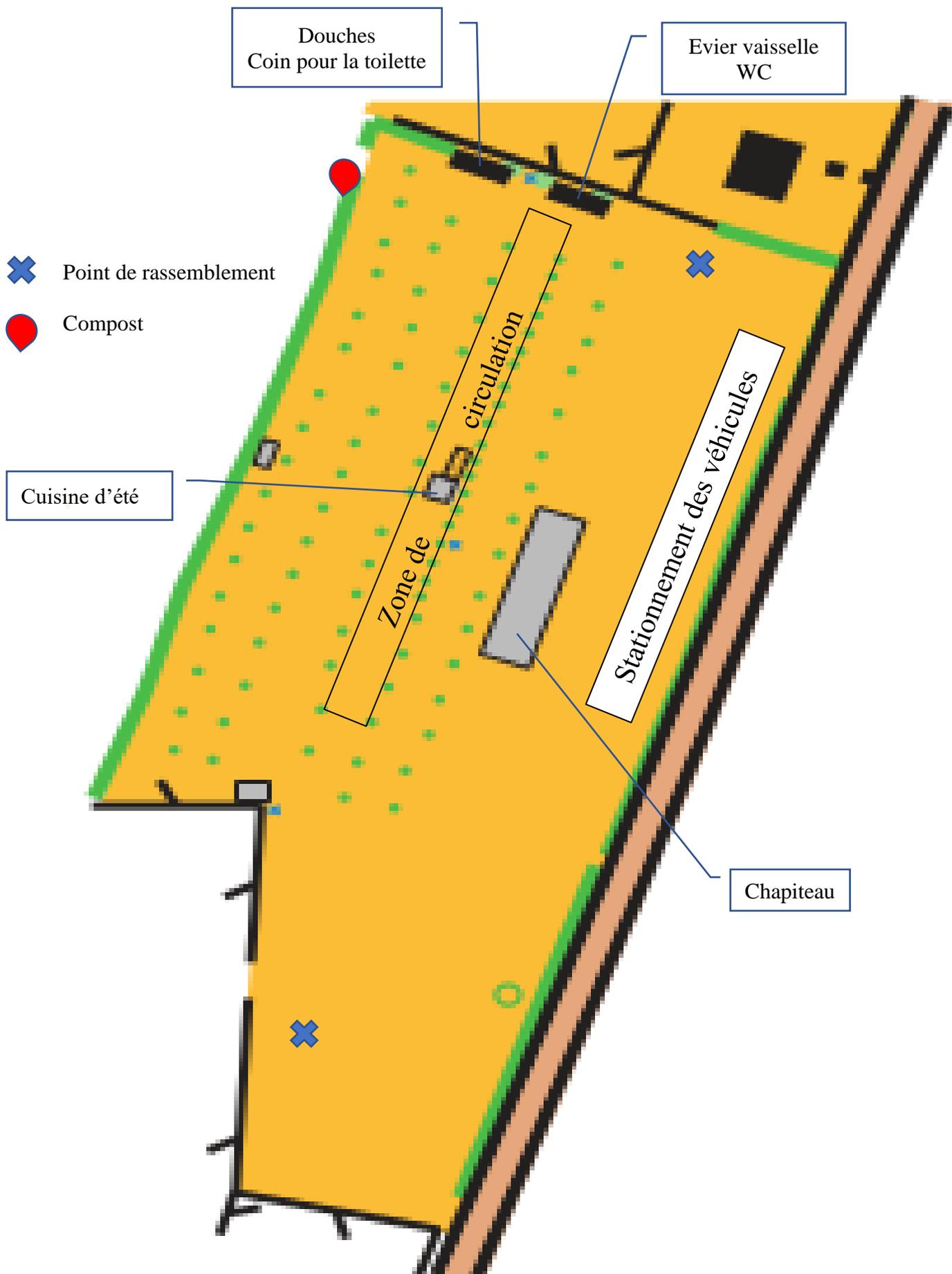
✓ *Zone de circulation et véhicules*

Par sécurité, une zone de circulation a été déterminée (cf plan du camping), aucun matériel ni véhicule ne doit-être déposé dans cette partie.

Elle peut être utilisée par les véhicules pour :

- Y déposer le matériel nécessaire au séjour
- Accéder aux sanitaires sans avoir besoins de traverser les autres campements.
- Les pompiers en cas d'intervention

Les véhicules restant sur le site, devront être stationnés à l'entrée du camping (voir le plan).



✓ *Les déchets*

Un sac jaune vous sera distribué à votre arrivée.

Déposer les poubelles le jeudi matin à l'entrée de la plage. Ci-joint, le détail du tri des déchets sur la commune.

Si besoin de d'autres sacs, allez demander à la plage.

Un compost est à votre disposition (cf plan du camping).

Afin de respecter les lieux, lors de vos sorties en forêt, merci de mettre vos déchets dans un sac pour ensuite les déposer dans la poubelle la plus proche.

MÉMOTRI

PRÉVENTION DÉCHETS EN ACTION

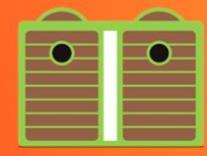
SAC JAUNE OU CONTENEUR ENTERRÉ

Tous les emballages ménagers recyclables
Emballages et briques en carton / flacons, bidons
et emballages en plastique / emballages métalliques.



Bien vider et ne pas empiler les emballages

POINT D'APPORT VOLONTAIRE VERRE



Bouteilles, pots et bocaux en verre.
Sans couvercle, ni bouchon



À jeter avec mes ordures ménagères
Débris de vitres, miroirs, porcelaine, vaisselle...

POINT D'APPORT VOLONTAIRE PAPIERS



Catalogues, prospectus, enveloppes avec et sans fenêtre, feuilles de papiers, cahiers, journaux, magazines.
Sans film plastique



À jeter avec mes ordures ménagères
Papiers et cartons souillés, papiers spéciaux, ...

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

Centre Administratif « Les Ursulines »
CS 50201- 44156 Ancenis-Saint-Géréon Cedex
Tél. : 02 40 96 31 89
www.pays-ancenis.com



02 40 96 31 89

✓ Points d'eau et sanitaires

Les douches se prennent à la base de loisirs selon un planning définit. Merci de le respecter au mieux afin d'éviter une désorganisation générale des groupes. Si toutefois le planning ne vous convient pas, arrangez-vous avec les autres groupes afin d'échanger les créneaux.

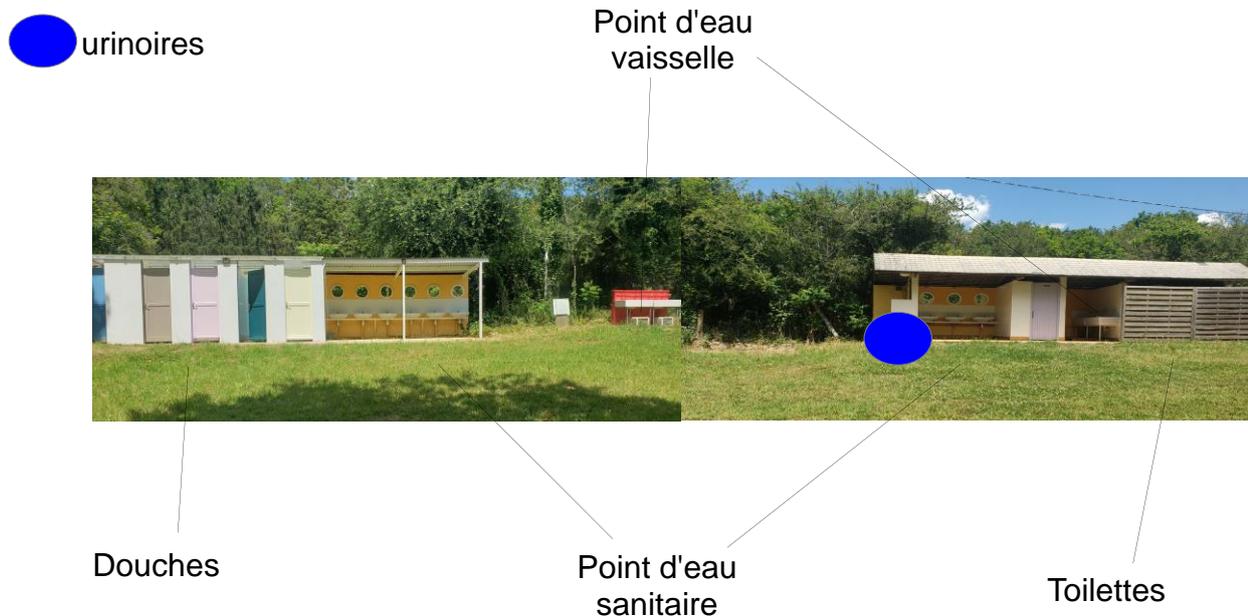
Les douches présentes sur le camping sont principalement réservées aux adultes. Elles sont équipées d'un ballon d'eau chaude commun avec une petite réserve. Dans une logique d'écocitoyenneté merci de partager équitablement le temps des douches afin d'éviter d'attendre 6h.

Des points d'eau sont répartis sur les lieux.

Dans le bloc des douches, des lavabos sont à votre disposition ainsi que dans le bloc des toilettes pour la toilette.

Concernant la vaisselle très sale, merci d'utiliser l'évier de la cuisine d'été (cf plan)

Pour le reste, des éviers entre les deux blocs sanitaires ainsi que d'autres à côté des toilettes sont à votre disposition.



LIEUX COMMUNS

Les lieux communs (sanitaires, cuisines d'été, chapiteau, zone de circulation...) doivent être laissés propres le plus possible ainsi, merci de vérifier régulièrement les lieux après votre passage et nettoyer si nécessaire.

L'organisme de gestion du camping n'a pas tenue responsable en cas de vol ou de perte sur le camping ou à la plage.

ACTIVITES

- ✓ La baignade est surveillée de 13h à 18h du lundi au dimanche en juillet et août.
- ✓ Une piste cyclable est aménagée autour du lac.
- ✓ Possibilité de randonnées dans la grande forêt (plan à l'entrée de la plage)
- ✓ Le proxi de la Meilleraye propose : Épicerie, poissonnerie, charcuterie et traiteur.

Ouvert de 8h30 à 13h et de 16h à 19h du mardi au samedi, le dimanche de 8h30 à 12h30 et fermé le lundi. En vacances du 31 juillet au 20 août. Le règlement doit obligatoirement se faire sur place, au moment de vos achats.

- ✓ Livraison de pain par la boulangerie de la Meilleraye uniquement sur commande.

ATTENTION : fermé du 12 au 26 juillet inclus

La livraison se fera le matin vers 7h. Le pain sera déposé dans la cuisine d'été.

Merci de faire une pré-commande la semaine avant votre arrivée (vous pourrez modifier les quantités au fur et à mesure en contactant directement la boulangerie).

Le paiement pourra se faire directement à la fin de votre séjour ou par envoi de facture (fournir une adresse mail).

- ✓ Possibilité d'aller acheter les légumes bio et de saison situé de l'autre côté du lac. Retrouvez le numéro du maraicher dans les numéros utiles en première page.

DEPART

Avant votre départ, si vous avez utilisé un frigo, merci de le vider entièrement et de le nettoyer. De même lors de l'utilisation des plaques de cuisson.

URGENCE

En cas d'intempérie, l'abri se situe au niveau du chapiteau. En cas d'orage, il est placé dans les locaux de la base de loisirs.

En cas d'incendie, le point de rassemblement se situe à côté des sanitaires (cf plan du camping)

En cas de problème vous pouvez vous adresser au snack de la plage.

L'association vous souhaite un bon séjour. Profitez-en et n'hésitez pas à faire remonter les informations si besoins afin de faire évoluer l'organisation, le fonctionnement et/ou les lieux.